

**CRP-CPO - Centre de recherche en psychologie :  
cognition, psychisme et organisations**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CRP-CPO - Centre de recherche en psychologie : cognition, psychisme et organisations. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02030105

**HAL Id: hceres-02030105**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030105>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre de Recherche et de Psychologie : Cognition,  
Psychisme et Organisations

CRP-CPO

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Rémy Versace, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité d'experts.

|  |   |
|--|---|
| Nom de l'unité :                       | Centre de Recherche et de Psychologie : Cognition, Psychisme et Organisations   |
| Acronyme de l'unité :                  | CRP-CPO   |
| Label demandé :                        | EA  |
| N° actuel :                            | 7273  |
| Nom du directeur (2016-2017) :         | M. Luc VANDROMME (jusqu'en juin 2016) / M <sup>me</sup> Béatrice BOURDIN et M <sup>me</sup> Véronique QUAGLINO (depuis juin 2016) |
| Nom du porteur de projet (2018-2022) : | M <sup>me</sup> Béatrice BOURDIN et M <sup>me</sup> Véronique QUAGLINO  |

## Membres du comité d'experts d'experts

|   |  |
|---|--|
| Président :   | M. Rémy VERSACE, Université Lyon 2   |
| Experts :   | M. Christian BASTIEN, Université de Lorraine (représentant du CNU)<br>M. Laurent BEGUE, Université Grenoble Alpes<br>M. Denis MELLIER, Université de Franche-Comté |
| Déléguée scientifique représentante du HCERES :                     | M <sup>me</sup> Céline SOUCHAY   |
| Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité : | M. Philippe NIVET, Université de Picardie Jules Verne  |
| Directrice ou représentante de l'École Doctorale :                  | M <sup>me</sup> Tiphaine BARTHELEMY, ED n° 586, « Sciences Humaines et Sociales »  |

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le CRP-CPO a été créé en 2012 au sein de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV). Il est issu de la fusion de deux unités de recherche (CLEA EA 4296 : Cognition, Langage, Emotions, Apprentissage, et LPA EA 4298 : Laboratoire de Psychologie Appliquée), précédemment associées en double sceau aux universités UPJV et URCA (Université de Champagne-Ardenne).

Le CRP-CPO réunit quasiment l'ensemble des enseignants-chercheurs en psychologie de l'UPJV, seuls 4 maîtres de conférences (MCF) sont membres d'une autre unité. Le Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits.

Pour le prochain contrat, il regroupera 31 personnes, dont 21 enseignants-chercheurs titulaires (19 de Psychologie 2 de l'UFR STAPS), 6 Professeurs des Universités (PU), 2 maîtres de conférences - Habilités à Diriger des Recherches, 13 maîtres de conférences, 1 Secrétaire Administratif de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SAENES), et 9 chercheurs associés (dont 3 professeurs des universités émérites, 2 enseignants associés (PAST)).

Le CRP-CPO dispose de locaux situés au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment E de l'UFR Sciences Humaines, Sociales et Philosophie (SHSP) sur le campus de l'UPJV à Amiens. Ces locaux semblent très insuffisants pour l'activité actuelle de l'unité, particulièrement en matière de salle d'expérimentation.

Il a été décidé, à l'occasion du dernier contrat, d'orienter les recherches dans le domaine assez large du handicap, défini en termes de limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement.

Deux axes ont ainsi été définis autour de cette thématique générale : « Processus Cognitifs et Handicap » et « Handicap, Processus Psychiques, Systèmes ».

L'objectif a été ici de créer une cohérence interne du laboratoire, en regroupant les enseignants-chercheurs représentant les différents champs de la psychologie (psychologie cognitive, psycholinguistique, psychologie du développement, neuropsychologie, pour l'axe 1, et psychologie clinique, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie du travail, ergonomie, pour l'axe 2).

A plusieurs reprises au cours de ces dernières années, la structure et la gouvernance de l'unité de recherche ont été discutées. Ces discussions ont porté sur les efforts de représentativité de l'ensemble des approches épistémologiques et méthodologiques et sur la gouvernance des différents axes. Ces restructurations fonctionnelles ont permis à l'unité d'asseoir peu à peu une représentation pluridisciplinaire et intégrative de la recherche en psychologie tout en gagnant en dynamisme scientifique. Ce rapprochement s'observe actuellement par la mise en place de deux thématiques transversales, à la place des deux axes disciplinaires.

Pour le prochain contrat, l'évolution proposée essaie de tenir compte à la fois du large champ épistémologique et méthodologique représenté au sein du CRP-CPO, du renouvellement d'une partie de l'équipe d'enseignants-chercheurs suite à des départs en retraite et promotions, des commentaires des évaluations AERES précédentes.

Par ailleurs, deux thématiques de recherche, (1) Mémoire et représentations et (2) Communication, interaction, ont été définies autour de concepts transversaux, elles-mêmes divisées en deux sous-thématiques : (1A) Mémoire Humaine, (1B) Représentations et pensée sociale (2A) Cognition sociale et communication, (2B) Interactions médiatisées ou non dans le travail, telles que développées ci-après.

Ces thématiques du projet regroupent systématiquement des enseignants-chercheurs de chaque axe de l'actuel contrat.

### Équipe de direction

Le CRP-CPO a tout d'abord été dirigé par deux codirecteurs, M. Luc VANDROMME et M. Michel WAWRZYNIAK jusqu'en mars 2015, puis par M. Luc VANDROMME jusqu'en juin 2016. Deux codirectrices, M<sup>me</sup> Béatrice BOURDIN et M<sup>me</sup> Véronique QUAGLINO, ont récemment été élues lors de l'Assemblée Générale du CRP-CPO le 24 juin 2016, afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau projet scientifique du CRP-CPO.

Le CRP-CPO s'est doté d'un conseil comprenant les codirecteurs, un représentant Habilité à Diriger des Recherches et un représentant par axe, un représentant non HDR et un suppléant par axe, un représentant BIATOSS et un représentant doctorant et suppléant par axe.

Le conseil a pour mission de proposer, préparer, accompagner et évaluer les stratégies et les moyens nécessaires au développement, à la réalisation et la valorisation des projets.

### Nomenclature HCERES

SHS4-2 Psychologie

### Domaine d'activité

Les recherches développées par le CRP-CPO portent sur le fonctionnement et les interactions de la personne avec son environnement, familial, social, organisationnel et technologique. Ainsi, au travers des âges de la vie, différentes formes de handicaps, de pathologies et de souffrance sont étudiées. De plus, les recherches portent sur les diverses situations dans lesquelles des difficultés d'ajustement à l'environnement influencent l'efficacité de la personne et/ou son bien-être.

### Effectifs de l'unité

| Composition de l'unité   | Nombre au 30/06/2016 | Nombre au 01/01/2018 |
|--|----------------------|----------------------|
| N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés  | 24                   | 21                   |
| N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés   |                      |                      |
| N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)   | 1 (1/3)              | 1 (1/3)              |
| N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)                         | 4                    |                      |
| N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)  | 3                    |                      |
| N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche) | 1                    |                      |
| N7 : Doctorants  | 35                   |                      |
| <b>TOTAL N1 à N7</b>   | <b>68</b>            |                      |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées  | 12                   |                      |

| Bilan de l'unité  | Période du 01/01/2011 au 30/06/2016 |
|---|-------------------------------------|
| Thèses soutenues  | 17                                  |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité | 3                                   |
| Nombre d'HDR soutenues                                    | 4                                   |

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Les recherches développées au CRP-CPO durant l'actuel contrat se sont réparties sur deux axes :

Axe 1 : « Processus Cognitifs et Handicap » ;

Axe 2 : « Handicap, Processus Psychiques, Systèmes ».

Au sein de ces deux axes, des recherches ont été menées sur les personnes atteintes ou non de déficiences ou de pathologies, sur les propositions de soins afférentes (dispositifs et processus thérapeutiques) et sur les processus et mécanismes d'ajustement aux contraintes environnementales et/ou sociales (appropriation de nouvelles technologies, conditions de travail organisation contraignantes, modes de communication dysfonctionnels).

Parmi les points les plus positifs (faisant partie des recommandations des évaluations précédentes), on peut noter un très net progrès en matière de publications scientifiques sur la période de 2011 à 2016, avec un total de 112 publications dans des revues répertoriées dont 34 classées Q1 ou Q2 dans scimago contre seulement 8 en 2011. Le taux de publication est en nette progression depuis 4 ans avec 1,04 articles/enseignant-chercheur/an. Le nombre de communications internationales a également augmenté.

Enfin quatre HDR ont été soutenues entre 2012 et 2015, une cinquième est prévue en octobre 2016, ce qui traduit également un bon dynamisme et laisse présager une évolution très favorable.

On peut noter toutefois que cette augmentation de la production scientifique est inégale d'un thème à l'autre, tout comme le nombre de thèses soutenues et de publications co-signées par les doctorants.

Un autre point positif concerne le dynamisme certain dont fait preuve le CRP-CPO en matière de collaborations locales, nationales, et même internationales. Celles-ci semblent être importantes particulièrement dans le domaine de la santé, avec notamment sur le plan local, la participation du CRP-CPO à la Structure Fédérative de Recherche en Santé (SFR « cap santé » axe « Qualité de vie » et axe « Neurosciences »).

Un effort important a également été fait au niveau des recherches de financements, avec la mise en œuvre de nombreux projets structurants soutenus par la région et le FEDER (Fonds Européen de Développement Économique Régional) portés par le CRP-CPO, des demandes déposées auprès de l'ANR, malheureusement sans succès, une participation à quatre projets européens, à trois projets PHRC, plus de nombreux contrats de recherche privés. Les membres du CRP-CPO sont également bien impliqués dans l'organisation de manifestations scientifiques.

L'évaluation précédente mettait principalement l'accent sur les efforts à accomplir au niveau de la cohérence scientifique et des liens entre les thématiques de recherche des différents axes. La proposition actuelle essaie de répondre à cette critique en proposant deux thématiques de recherche fédératrices :

- 1 mémoire et représentations ;
- 2 Communication, interaction, définies autour de concepts transversaux, ceci dans une perspective lifespan, tenant compte des individus, des groupes et des organisations, impliquant des personnes souffrant de déficits ou non, et alliant des méthodologies qualitatives et quantitatives.

Ces thématiques sont elles-mêmes divisées en deux sous-thématiques :

- 1-A mémoire Humaine ;
- 1-B représentations et pensée sociale ;
- 2-A cognition sociale et communication ;
- 2-B interactions médiatisées ou non dans le travail.

Les thématiques rassemblent des enseignants-chercheurs issus de différents champs de la psychologie et associés jusqu'à présent à des axes différents. Les liens entre les différentes thématiques pouvant se faire naturellement car plusieurs enseignants-chercheurs sont impliqués dans les deux thématiques.

L'intégration de chercheurs de la plateforme SimuSante du CHU d'Amiens semble également être un point positif.

Les regroupements thématiques agrégeant des perspectives émergeant dans tous les domaines de la psychologie, témoignent de l'intention intégrative qui les justifie. Les concepts autour desquels les regroupements sont organisés semblent pertinents car suffisamment larges pour être abordés avec des épistémologies et des méthodologies diverses mais complémentaires.

Toutefois, la volonté d'un regroupement en seulement deux thématiques ne doit pas avoir pour seul but de répondre à la demande des évaluations précédentes et de recréer ainsi deux "axes". Elle ne doit pas être purement institutionnelle et ne doit pas se faire au détriment de la cohérence scientifique et de la vie des sous-équipes. La lecture du dossier et la visite du laboratoire ont permis d'apprécier une réelle transversalité des concepts fédérateurs, censés regrouper des travaux issus de différents cadres théoriques, utilisant différentes approches méthodologiques, auprès de différentes populations.

La réflexion engagée par l'unité semble très salubre et a abouti à de nouvelles perspectives sur les possibilités du laboratoire notamment en termes de coopération entre enseignants-chercheurs. Pour renforcer cette transversalité, amorcée il est vrai très récemment, il faut veiller à ce que la pluralité soit bien une complémentarité et pas une simple juxtaposition. Il faut aussi amplifier la réflexion sur les concepts-clés, sur les intersections entre les différents cadres théoriques, sur la complémentarité des approches méthodologiques, sur les applications qui en découlent, sur l'intérêt des études sur des populations variées, ainsi que sur les moyens mis en oeuvre.

Cet approfondissement du travail de l'unité doit aussi continuer à se concrétiser par le développement d'un partenariat solide avec les différents acteurs locaux de la recherche, comme dans le domaine de la santé et des sciences humaines.

Pour que ce choix soit une réussite, les membres du laboratoire doivent s'en donner les moyens, notamment à travers un mode de fonctionnement qui permette à la fois le développement de recherches spécifiques pointues dans chaque orientation de la psychologie, et les échanges indispensables à la transversalité, ceci au niveau scientifique, mais aussi au niveau de la répartition des moyens mis en oeuvre pour mener à bien ce projet.

La déclaration d'intention du projet est donc très prometteuse, et, si les membres du laboratoire en ont la volonté, s'ils s'en donnent les moyens, et s'ils sont aidés en cela par l'université de tutelle (notamment en matière de locaux et de personnels d'aide à la recherche, mais aussi de personnels enseignants-chercheurs, car ils assurent par ailleurs de très nombreuses charges d'enseignement). Le comité d'experts estime que les choix opérés dans le projet sont judicieux.